

Francois Charbonneau & Michel Hotte

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED], Lac-Mégantic, Qc. [REDACTED] [REDACTED]

Le 11 mai 2017

BAPE, Ministère de l'Environnement

A l'attention de: gestionnaire des documents reliés à la Voie de Contournement, Lac-Mégantic

MÉMOIRE SIMPLIFIÉ

Voici quelques points ajoutés qui ne faisaient pas partie des études de AECOM :

1- COMMENTAIRES À PROPOS DE LA DIRECTION DES VENTS :

Après lecture du document sur l'étude de faisabilité Réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic, nous constatons qu'il n'a jamais été pris en considération la direction des vents dominants. C'est pourtant ce qui aura sauvé notre immeuble des condos du Phare. Lors de la tragédie nous étions suffisamment près pour qu'à partir des balcons, on pouvait ressentir la chaleur du feu car la température ambiante est montée à 50 deg. C. La constance **des vents dominants** venant de l'ouest durant plus d'une semaine à préservé notre immeuble ainsi que les habitations environnantes des suies et fumées toxiques du foyer d'incendie. Il n'en a pas été de même avec les habitations et les gens du secteur situés au nord-est du brasier.

S'il y avait un déversement de gaz toxique planant au dessus-de la ville, les vents dominants nous auraient été favorables (condos) mais préjudiciables pour ceux en situés en aval. C'est donc essentiel que le tracé ferroviaire actuel soit déplacé au nord-est de la Ville de Lac-Mégantic, ce qui se trouve être dans les options 1, 2 ou 3 pour parer à cette menace de dispersion de gaz ou substances toxiques.

Belle étude pour le tracé de l'option no 1.

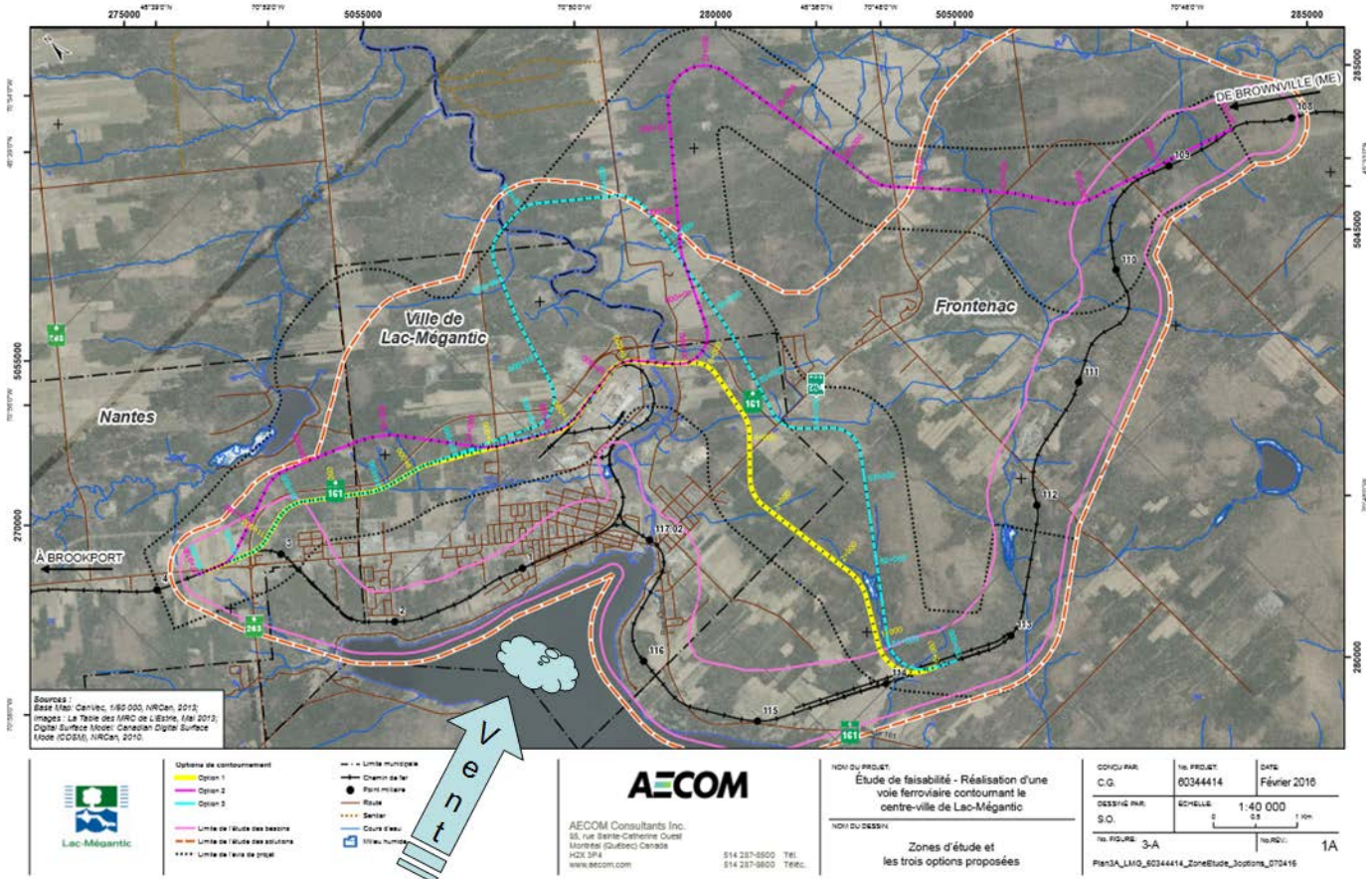
La localisation de la zone d'étude est présentée à la figure 2-A.



Figure 2-A Localisation de la zone d'étude

La Figure 2-A montre la voie ferrée actuelle avec une largeur de 200 m qui serait très problématique avec une intoxication quelconque par gaz toxique.

substances toxiques et corrosives et ensuite par les substances inflammables



2- L'IMPORTANCE DES STATISTIQUES ET CAUSES DES TRAINS À LA DÉRIVE

Un autre sujet n'a pas été discuté comme facteur important à vouloir faire construire une voie de contournement à Lac-Mégantic, c'est à propos des trains à la dérive. C'est une situation qui peut arriver n'importe quand, mais lorsque la pente est presque zéro ou qu'il n'y a pas de chance que le train ne circule sur une longue distance, alors le train va finir par arrêter de lui-même et sans causer de dommages ou de perte humaine. Mais la prochaine fois que le train va partir à la dérive à Lac-Mégantic, on va nécessairement revivre la même catastrophe, c'est une évidence à cause de la pente qui ne disparaîtra jamais (11 km à 1,2% de dénivellation), ceci si on garde le même tracé actuel.

Je dirais que les trains sont comme des automobiles et que la mécanique peut faire défaut n'importe quand. Et vous voyez que laisser un train sans surveillance toute la nuit fait aussi partie d'un autre problème, mais pas du seul problème. Vous pourrez lire avec le lien suivant : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/07/03/001-trains-partis-derive-incidents-bst.shtml>, article de Radio-Canada qui démontre la preuve des nombreux trains à la dérive au Canada et pour des raisons aussi imprévisibles qu'incontrôlables et multiples.

J'aimerais ajouter que parmi les raisons qui peuvent faire dérailler un train et causer la prochaine catastrophe à Lac-Mégantic sont :

- 1- un problème mécanique de locomotive
- 2- ou un problème de compresseur d'air qui fournit l'air sous pression pour les freins à air,
- 3- ou un problème de freins pneumatiques faisant défaut,
- 4- ou de raccordement de wagon qui se détache,
- 5- ou un incendie de locomotive, ayant le moteur qui arrête de fonctionner, donc qui va arrêter le compresseur d'air qui maintient les freins pneumatiques...,
- 6- ou un malaise physique de l'opérateur ou chauffeur,
- 7- ou une erreur humaine quelconque comme oubli de faire un tel geste correctement,
- 8- ou manque de friction sur les freins d'urgence du à un manque assidu de maintenance (freins trop usés comme exemple), on parle ici de freins à main,
- 9- ou à des enfants ou adolescents qui jouent le soir ou la nuit dans des locomotives sans surveillance,
- 10- ou un manque d'essence dans la locomotive qui va faire arrêter le compresseur d'air qui va désactiver les freins pneumatiques ou hydrauliques,
- 11- ou un sabotage potentiel par des gens malfaisants
- 12- ou un rail qui se détache de ses boulons,
- 13- Etc....

Il y a aussi une autre raison possible de déraillement est "la fatigue des opérateurs (ou chauffeurs / ingénieurs de train)", tel que décrit dans l'article avec le lien suivant : <http://www.journaldemontreal.com/2016/10/31/ottawa-doit-sattaquer-a-la-fatigue-sur-les-rails>

Le Bureau de la sécurité des transports (BST) somme le gouvernement fédéral de s'attaquer à la fatigue sur les rails et de cesser d'ignorer ses recommandations.

La voie de contournement est la seule solution qui apporte un risque Zéro pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise à Lac-Mégantic, étant donné que la pente de la voie ferrée actuelle ne disparaîtra jamais.

On recense plus de 489 cas de locomotives ou de wagons à la dérive entre l'année 2000 et 2014, selon une compilation effectuée par Radio-Canada. Sans inclure la tragédie de Lac-Mégantic, les accidents ayant pour cause un train à la dérive ont fait au moins trois morts pendant ces 14 ans au Canada, en plus des 47 morts à Lac-Mégantic en 2013. Le hic est que dans presque tous les autres endroits où s'est produit un train à la dérive, il n'y avait pas trop de problème de pente. **MAIS C'EST LE PROBLÈME DE PENTE À LAC-MÉGANTIC** qui est le gros problème, il faut donc faire quelque chose car les possibilités d'un autre catastrophe seront toujours présentes, tant et aussi longtemps que la voie de contournement ne sera pas construite, **ET C'EST URGENT.**

3- PHOTO MONTRANT LE RAVAGE DE LA COULÉE DE LAVE JUSQU'AU LAC

La photo suivante montre le feu pris sur "l'eau" sur le lac Mégantic, ceci à peine 5 minutes après le début de l'incendie. Le feu partait du centre-

ville pour se rendre sur le Lac-Mégantic même, ce qui se trouve la grande lumière complètement à droite de la photo.

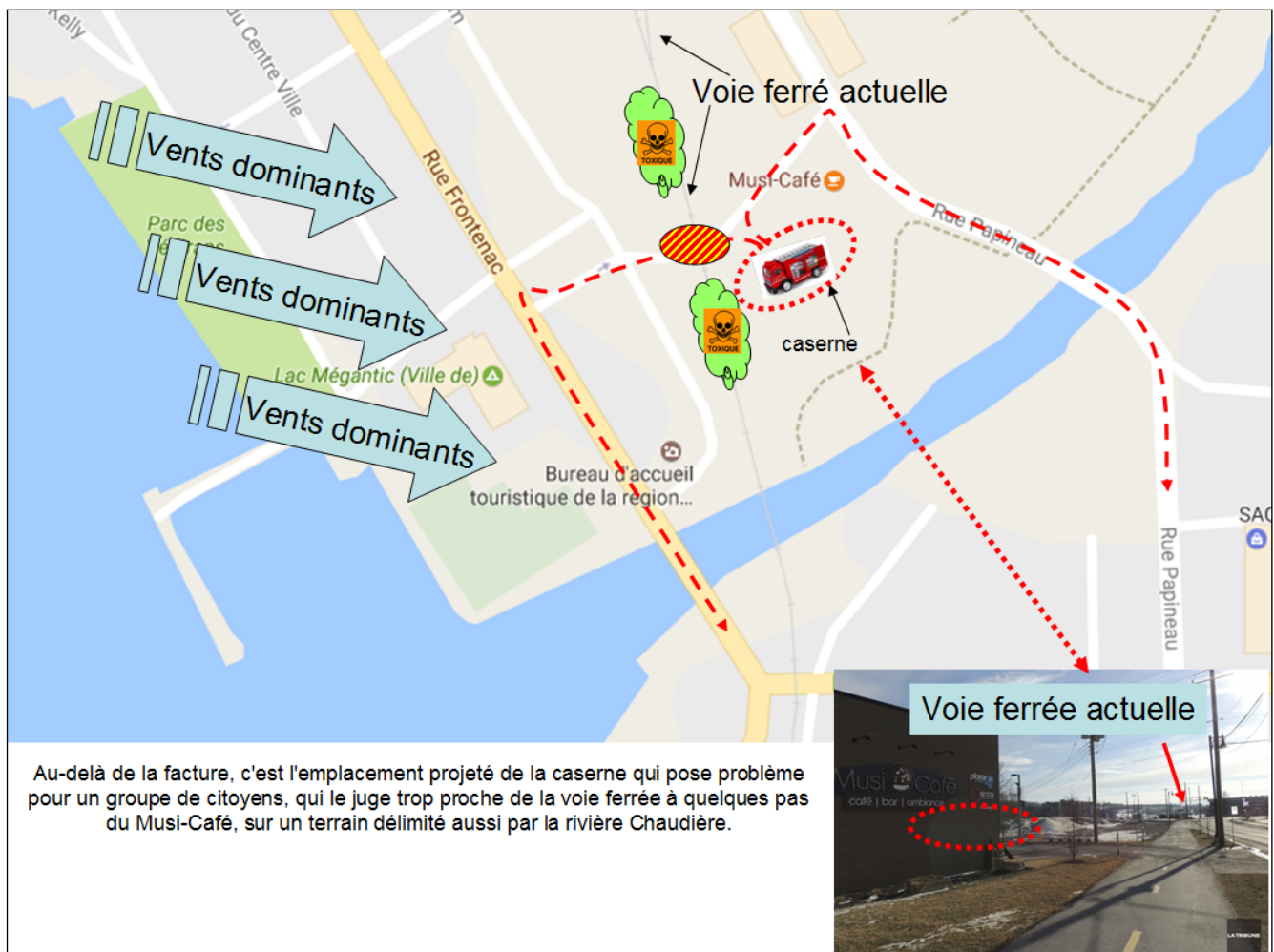
C'est donc dire que plus jamais on aimerait revivre une telle situation si catastrophique. C'est pourtant une situation qu'on peut absolument contrôler en tout simplement construisant la voie de contournement à Lac-Mégantic qui se trouve une "EXCEPTION" à comparer avec tous les autres petits villages ou villes au Canada, car on a un historique et on a une pente (la 2^{ième} pire au Canada) qui ne va jamais disparaître.



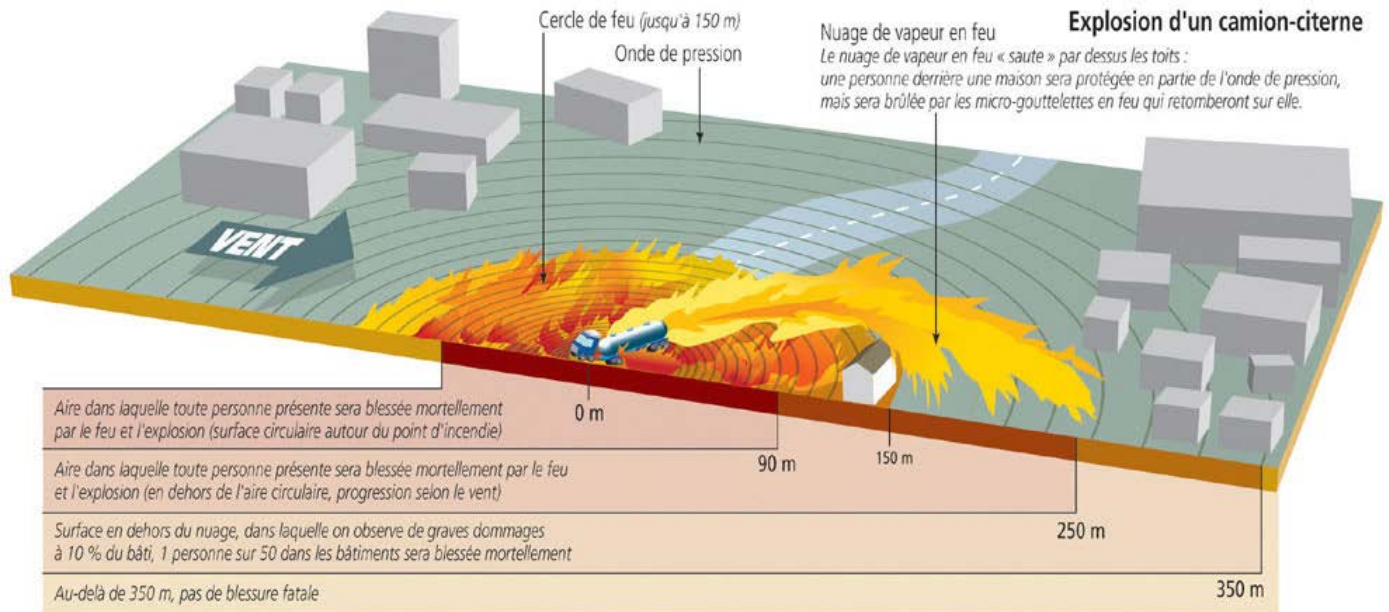
4- PROBLÈME DE LOCALISATION DE LA NOUVELLE CASERNE DES POMPIERS

Ce n'est peut-être pas clair pour tout le monde, mais il a été décidé que la caserne de pompiers de Lac-Mégantic soit relocalisée pour cause de terrain contaminé et aussi pour une meilleure couverture de proximité sur la ville.

Le nouvel emplacement ne peut pas être acceptable si c'est le statu quo de garder la voie ferrée actuelle. Il est donc impératif que le choix se fasse sur une des 3 options de voie de contournement pour que le nouvel emplacement soit viable pour la caserne de pompiers. C'est une situation qui devrait peser très fort sur la décision de choisir au moins une des 3 options et d'y aller avec la voie de contournement.



5- PROBLÉMATIQUE DES DISTANCES POUR LE PREMIER RÉPONDANT



L'approche la plus sûre pour le premier répondant est d'arriver en amont du nuage ou du brasier en considération des vents dominants. Dans la figure no 1 la nouvelle caserne des pompiers serait située dans une zone à risque si le tracé de la voie ferrée demeure Statu quo. D'où l'importance de considérer les options 1, 2 ou 3 dans l'étude de faisabilité.

Préparé par :

Michel Hotte, administrateur, [REDACTED]

François Charbonneau, ingénieur, [REDACTED]

[REDACTED]